

Université du Québec à Montréal
Département de Sciences Politiques
Session Hiver 2013

<p>POL 891D-40 Économie politique globale des changements climatiques Jeudi 14h-17h</p>
--

Professeur en charge du cours :

Mehdi Abbas

Professeur invité, Université Pierre Mendès France, Grenoble II

Bureau : A-1560

Tel. : (514) 987-3000, poste 4597

Courriel : mehdi.abbas@upmf-grenoble.fr ou mehdi.abbas@orange.fr

Permanence : vendredi matin (10:00– 13:00) ou sur rendez-vous

Description du cours (Annuaire de l'UQAM)

Le cours traite des enjeux de puissance et de richesse de la décarbonisation de l'économie mondiale et de la gouvernance globale des changements climatiques. Du développement durable à la lutte contre les changements climatiques. La lutte contre les changements climatiques et nouveau régime d'accumulation. La transition vers une économie à faible teneur en carbone. Globalisation économique et changements climatiques. Equilibre de puissances et la gouvernance climatique globale. La négociation climatique internationale (stratégies et préférences des acteurs ; thématiques et problématiques). Instruments et dispositifs internationaux de gouvernance climatique globale.

Depuis dizaine d'années la question des changements climatiques et son corollaire, celle de la lutte contre ce phénomène, occupent une place centrale dans les agendas politiques nationaux et internationaux.

Pour lutter contre les changements climatiques, la communauté internationale s'est fixée comme objectif de contenir le réchauffement global en deçà de 2°C par rapport à la période pré-industrielle, afin d'éviter toute interférence anthropique dangereuse avec le système climatique.

Les premiers travaux et conférences sur le réchauffement de l'atmosphère ainsi que la négociation climatique ont envisagé la politique de limitation des gaz à effet de serre (GES) comme une question environnementale dont la solution passerait par la mise en place de politiques domestiques d'incitation fiscale et d'accords multilatéraux d'environnement. Une inflexion dans cette façon d'envisager la question apparaît lors de la conférence de Bali (décembre 2007). Elle découle de la prise de conscience que la lutte contre les émissions de GES signifie la décarbonisation du mode de production capitaliste. C'est pourquoi l'économie des changements climatiques globaux a pour perspective la mise en place d'un nouveau régime d'accumulation en rupture radicale avec le modèle de développement industriel de ces deux derniers siècles. Les expressions de « croissance verte » ou d'« économie sobre en carbone » renvoient à cette problématique de sortie d'une économie de la production et de l'échange carbonée.

Aussi la lutte contre les changements climatiques exige-t-elle une macro-transformation du régime d'accumulation en rien comparable avec un problème d'action collective ou de gouvernance environnementale traditionnels. La décarbonisation du mode de production capitaliste implique un changement du modèle productif, technologique et de consommation du fait que le passage à une économie à faible intensité carbone transformant toute politique en une politique environnementale. Cela appelle de nouvelles régulations publiques et privées, de nouveaux comportements des acteurs politiques, économiques et sociaux, une rénovation de la coopération internationale ainsi qu'une réflexion sur une gouvernance écologique globale. Loin de se réduire à une « transition » il s'agit d'une mutation multidimensionnelle à une échelle spatiale inédite. Il est, dès lors, aisément compréhensible qu'une telle mutation génère des conflits et des coopérations au niveau international.

Ce cours développe une approche d'économie politique globale des changements climatiques. L'expression renvoie à une approche qui articule les interactions dynamiques et réciproques entre l'économique (préoccupé par l'accumulation de richesse) ; le politique (préoccupé par l'accumulation de puissance) ; et l'écologique (préoccupé par la préservation de l'écosystème global). Il s'agit par conséquent d'analyser la façon dont les relations interétatiques modifient les relations des Etats à l'écosystème et de s'interroger sur les enjeux de richesse, de puissance et de régulation associés aux changements climatiques et au processus de lutte contre ce phénomène.

L'approche se veut pluridisciplinaire. Il s'agira d'analyser la nature des problèmes auxquels fait face la communauté internationale et la faisabilité économique, politique et sociétale de la transition vers une économie à faible teneur en carbone. Compte tenu de la nature et de l'échelle du problème, cette transition est marquée par les conflits-coopérations Nord-Sud dus au télescopage frontal de l'agenda de la lutte contre les changements climatiques avec celui de la lutte contre la pauvreté. C'est pourquoi le séminaire traite de la gouvernance globale du phénomène et analyse les enjeux associés des négociations climatiques internationales.

Quatre thèmes majeurs organisent le séminaire :

- Les cadrages historiques et analytiques sur la gouvernance climatique internationale.
- L'économie politique du carbone et les enjeux de richesse et de puissance transnationaux.
- La lutte contre les changements climatiques et nouveau régime d'accumulation capitaliste.
- La négociation climatique internationale : enjeux d'une gouvernance transscalaire, stratégies d'acteurs publics/privés, conflits et coopérations Nord-Sud.

Pédagogie

Le cours s'inscrit dans les problématisations et conceptualisations de l'économie politique internationale. Il adopte une méthodologie *post factum*, l'objectif étant d'expliquer l'évolution de la forme et de la substance de la coopération climatique internationale.

L'interactivité, l'analyse et la discussion critique sont au cœur de ce cours. Les séances seront introduites par le professeur. Cette introduction aux problématiques et thématiques des séances donnera lieu à une première discussion. Ensuite, les étudiant(e)s prépareront la discussion à partir d'une lecture critique des textes proposés. Enfin, des présentations orales (revue de presse, notes d'analyse, exposés oraux) seront faites pour éclairer et approfondir un thème particulier du séminaire. Une recherche portant sur les dispositifs internationaux de coopération climatique sera faite par les étudiants. Le travail en séance vise à préparer les étudiant(e)s à ce travail tant sur la forme que sur le fond. On attachera une importance particulière aux aspects formels de rédaction et d'analyse.

Évaluation

Les éléments suivants font partie de l'évaluation.

- i) *Une revue de presse hebdomadaire.* Chaque semaine deux étudiant(e)s feront le point en 10 minutes sur l'actualité de l'agenda climatique international (10 % de la note finale).
- ii) *L'animation scientifique, la participation active,* structurée et pertinente aux séances (10 % de la note finale).
- iii) *Une fiche de lecture hebdomadaire.* La fiche de lecture portera sur un des textes fournis en support à la séance. Elle comportera : (1) une présentation du texte, de son intérêt et de son actualité ; (2) un résumé synthétique du texte (600 mots environs) ; (3) trois commentaires critiques sur le texte et deux questions de réflexion. (15 % de la note finale). Les textes à partir desquels seront rédigées les fiches de lecture seront mis à disposition sur le site du séminaire.
- iv) *Des présentations orales.* D'une part, des **notes d'analyse** de 10 minutes (individuelle). La note d'analyse est une présentation orale et structurée, sans support visuel sur un point précis de la gouvernance climatique internationale. Elle a une visée essentiellement informative et privilégie la logique de synthèse (présentation, confrontation de thèses et d'arguments). D'autre part, **un exposé oral** de 30 minutes (en trinôme) qui donnera lieu à 15 minutes de discussion. L'exposé est une présentation orale, structurée et problématisée autour d'un thème, d'un enjeu ou d'un instrument de la gouvernance climatique internationale. Il s'accompagne d'un support visuel. Il convient de discuter avec l'enseignant de la problématique et du plan de l'exposé avant de s'engager dans sa réalisation. La permanence du vendredi matin est consacrée à cela. (15 % de la note finale).
- v) *Une note de recherche.* C'est le travail de fin de session. Il s'agit de rédiger une note de synthèse de 10 000 à 12 000 mots. (50 % de la note finale). Voir *infra* la feuille de route de la note de recherche.

Programme du séminaire		
séances	Date	Descriptif et travail à faire
1	10 janvier 2013	<p>Séance introductive à l'économie politique globale des changements climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - cadrage d'ensemble sur la thématique du séminaire - introduction à la problématique climatique et de la lutte contre les changements climatiques - travail à faire et entente d'évaluation - questions diverses
2	17 janvier 2013	<p>Du développement durable à la lutte contre les changements climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en perspective historique de la problématique climatique - mise en perspective analytique de la problématique climatique - divergences et convergences de l'agenda climatique avec la question environnementale <p>Note d'analyse : le Giec ;</p> <p>Exposé : Le sommet de la terre Rio+20</p> <p>Fiches de lecture : Articles de P. Crutzen et de I. Sachs Chapitre 1 de l'ouvrage <i>Economie politique globale des changements climatiques</i></p>
3	24 janvier 2013	<p>Changement climatique et dynamique globale du capitalisme</p> <ul style="list-style-type: none"> - inscrire la problématique climatique dans la dynamique globale du capitalisme - définition de la notion de « régime d'accumulation » et application à la problématique de la lutte contre les changements climatiques - s'interroger sur l'espace politique pour mener une politique de lutte contre les changements climatiques <p>Fiche de lecture : Analyse critique de l'ouvrage de M. Koch (2012) Chapitre 3 de l'ouvrage <i>Economie politique globale des changements climatiques</i></p>
4	31 janvier 2013	<p>Le régime international de lutte contre les changements climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation de la CCNUCC et le Protocole de Kyoto - présentation du dispositif de gouvernance - présentation de l'approche en matière de lutte contre les changements climatiques contenue dans la Convention et le Protocole <p>Note d'analyse : le principe de responsabilité commune mais différenciée</p> <p>Exposé : Les politiques et stratégie d'adaptation-atténuation aux changements climatiques</p> <p>Fiches de lecture : trois articles consacrés à la Convention Climat et au Protocole de Kyoto.</p>

5	7 février janvier 2013	<p>Le régime international de lutte contre les changements climatiques. Analyses critiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - portées et limites de la Convention et du Protocole - la notion de régime appliquée à la lutte contre les changements climatiques - la « dépendance au sentier » institutionnel en matière de gouvernance climatique <p>Notes d'analyse : i) les AOSIS ; ii) les pays de l'OPEP ; iii) les <i>technological wedges</i></p> <p>Fiches de lecture : Barett S. (2009) Chapitre 3 de l'ouvrage <i>Economie politique globale des changements climatiques.</i></p>
6	14 février 2013	<p>Le rapport Stern et l'économie de la lutte contre les changements climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - enjeux de l'économie du carbone - de l'économie du carbone à l'économie politique globale du carbone - portée et implication d'une approche en termes de bien public global - compréhension de la notion d'externalité environnementale et climatique <p>Exposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Le concept de bien public global appliqué aux changements climatiques ii) Le mécanisme de développement propre <p>Fiche de lecture : Analyse critique du rapport Stern N. (2007), <i>The Economics of Climate Change: The Stern Review</i>, Cambridge University Press, Cambridge. Trois textes seront mis à disposition pour structurer cette analyse</p>
7	21 février 2013	<p>OMC, commerce international et régime climatique international</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en rapport des deux faits globaux de la période actuelle : la globalisation économique et les changements climatiques - Transformations économiques globales et enjeux de la lutte contre les changements climatiques - Etude d'un cas concret d'articulation entre deux régimes internationaux de régulation : régime OMC et régime CCNUCC - Articulation politique commerciale et politique climatique ; libre-échange et lutte contre le changement climatique <p>Note d'analyse : le carbone virtuel</p> <p>Fiches de lecture : Chapitre 5 de l'ouvrage <i>Economie politique globale des changements climatiques.</i> Abbas, M. (2012). Mondialisation, libre-échange et changements climatiques : vers un conflit de paradigmes ? http://lepii.upmf-grenoble.fr/spip.php?article1289</p>

Semaine de lecture		
8	7 mars 2013	<p>La coopération climatique internationale et la gouvernance globale du climat</p> <ul style="list-style-type: none"> - les approches (réaliste, libérale, constructiviste, radicale) de la coopération climatique internationale - gouvernance globale vs. gouvernance internationale - cadrage analytique sur la négociation climatique internationale <p>Fiche de lecture : Trois articles seront mis à votre disposition.</p>
9	14 mars 2013	<p>Changements climatiques et transition énergétique</p> <ul style="list-style-type: none"> - introduction aux enjeux énergétiques associés aux changements climatiques - nouveau modèle énergétique moins intensif en carbone et les enjeux de la transition énergétique - équilibres énergétiques internationaux et lutte contre les changements climatiques <p>Séance animée par C. Locatelli, chercheur EDDEN-Cnrs.</p> <p>Note d'analyse : i) le <i>pic pétrolier</i> ; ii) le <i>Green Paradox</i></p> <p>Fiche de lecture : Texte d'un extrait d'un rapport de l'OCDE sur changement climatique et sécurité énergétique Article consacré à la notion de transition énergétique</p>
10	21 mars 2013	<p>La négociation climatique internationale. De Bali (2007) à Copenhague (2009)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La feuille de route de Bali - La « bifurcation » de Copenhague - Compréhension de l'évolution des thématiques négociées et des préférences des acteurs (Etats-Unis, Chine, Union européenne, etc.) <p>Exposé : Les changements climatiques comme enjeux de développement</p> <p>Fiche de lecture : Quatre articles faisant le point sur divers aspects de la déclaration de Bali et sur les enjeux de la conférence de Copenhague.</p>
11	28 mars 2013	<p>La négociation climatique internationale. De Copenhague (2009) à Cancun (2010)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conséquences en matière de gouvernance climatique de la conférence de Copenhague - Analyse d'économie politique internationale des conséquences de la conférence de Copenhague - Analyse de l'accord de Cancun - La gouvernance climatique post-Cancun <p>Fiches de lecture : Quatre textes portant sur les enjeux économiques et d'économie politique de la conférence de Copenhague et présentant les principaux résultats du sommet de Cancun.</p>

12	4 avril 2013	La négociation climatique internationale. De la plateforme de Durban (2011) à Doha (2012) <ul style="list-style-type: none">- La Plateforme de Durban et la préparation de l'après-Kyoto- Economie politique de la négociation climatique internationale- Quelle gouvernance post-2012 ; post-2020 ? Fiches de lecture : Quatre textes présentant la plateforme de Durban et faisant le point sur les projets de régulation climatique pour l'après-Kyoto.
13 & 14	11 & 18 avril 2012	Présentation des travaux de recherches 30 minutes par étudiant/binôme et une discussion de 10 minutes pour chaque travail de recherche

Sujets proposés pour les notes de recherche

Les sujets suivants sont donnés à titre indicatif.

La préférence première va au choix d'un sujet de la liste. Toutefois, il est possible que l'étudiant(e) propose un sujet de son choix. Dans ce cas et afin de valider ce choix, il devra en informer le professeur en charge et avoir une discussion de cadrage sur le fond et la substance du travail à faire.

Le choix du sujet de recherche devra se faire rapidement (début février). D'un commun accord avec le professeur, nous fixerons un calendrier de suivi et de progression fait de trois (ou plus si nécessaire) rendez-vous durant la session.

- Analyse des implications de la conférence de Doha sur le changement climatique
- La gouvernance de l'après Kyoto. Une revue de propositions
- Gouvernance climatique internationale. Polysémie du concept
- Les conflits de paradigmes (libéral, réaliste, constructiviste) en matière de coopération et de gouvernance climatiques internationales (note de recherche à réaliser en binôme)
- De Stockholm (1972) à Rio (2012) : le système commercial multilatéral et la question environnementale
- Les nouveaux objectifs pour le développement durable (Rio+20) et la lutte contre le changement climatique
- Analyse critique du dispositif de négociation climatique internationale et propositions de réforme
- Le Fonds Vert et le financement de la lutte contre les changements climatiques
- La méthode MRV et la gouvernance climatique globale
- Les NAMAs' et la gouvernance climatique globale
- Le dispositif REDD et REDD+
- Adaptation, vulnérabilité, développement et lutte contre les changements climatiques
- Les économies émergentes dans la gouvernance climatique globale
- Les coalitions en présence dans la négociation climatique internationale. Logique-propositions-implications en termes de gouvernance climatique internationale

Bibliographie du séminaire

Ouvrage à acquérir :

Abbas M. (2009), *Economie politique globale des changements climatiques*, PUG, Grenoble.

Site internet à consulter fréquemment :

<http://lepii.upmf-grenoble.fr/spip.php?rubrique40>

<http://www.ceim.uqam.ca/spip.php?rubrique213>

Concernant la dynamique du capitalisme et la question écologique :

Bayon D., Flipo F., Schneider F. (2010), *La Décroissance*, La Découverte, Paris.

Brown L. (2003), *Eco-économie*, Seuil, Paris.

Bourg D. Papaux A. (Dirs.) (2010), *Vers une société sobre et désirable*, PUF, Paris.

Bosserelle E. (1994), *Le cycle de Kondratieff. Théorie et controverses*, Paris, Masson.

Boyer R. (2004), *Théorie de la régulation*, Paris, La Découverte.

Boyer R., Freyssenet M. (2000), *Les modèles productifs*, Paris, La Découverte.

Boyer R., Saillard Y. (dirs.) (2002), *Théorie de la régulation : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, nouvelle édition actualisée.

Braudel F. (1979), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, 3 volumes, Paris, Armand Colin.

Braudel F. (1985), *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion.

Broecker W., Kunzig R. (2009), *Fixing Climate. What Past Climate Changes Reveal About the Current Threat and How to Counter It*, New York, McMillan.

Castel O. (2005), *Histoire des faits économiques. La dynamique de l'économie mondiale du XV^e siècle à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires.

Clark B., York R. (2005), « Carbon Metabolism : Global Capitalisme, Climate Change, and the Biospheric Rift », *Theory and Society*, 34 (4), 391-428.

Crutzen P., Stoemer E. (2000), « The 'Anthropocene' », *Global Change*. IGBP Newsletter, 41, p.17-18.

Crutzen P. (2002), « The Effects of Industrial and Agricultural Practices on Atmospheric Chemistry and Climate During the Anthropocene », *Journal of Environmental Science and Health*, 37, 423-424.

Daly H. (1977), *Steady State Economics*, W. Freeman, San Francisco.

Dockès B., Rosier B. (1983), *Rythmes économiques: crises et changement social. Une perspective historique*, Paris, Maspéro.

Dessus B. (2011), « La croissance verte une illusion ? Energie et risque climatique : repenser nos modèles de développement », *Futuribles*, 373, avril.

Fitoussi J-P., Eloi L. (2008), *La nouvelle écologie politique. Economie et développement humain*, Paris, Stock.

Fourquet F. (2004), « Le rapport international est toujours dominant », *L'année de la régulation*, n° 8, pp. 135-171.

Freeman C., Perez C. (1988), « Structural Crisis of Adjustment, Business Cycles and Investment Behavior », in Dosi G. et alii (eds.), *Technical Change and Economic Theory*, London, Pinter Publishers, pp. 38-66.

Friedman A. L. (2000), « Microregulation and Post-Fordism: Critique and Development of Regulation Theory », *New Political Economy*, 5 (1), 59-76.

Froger G. (dir.) (2006), *La mondialisation contre le développement durable ?*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, Ecopolis.

Georgescu-Roegen N. (1970), *La science économique et ses difficultés*, Paris, Dunod.

Georgescu-Roegen N. (1971), *The entropy Law and the Economic Process*, Harvard University Press, Cambridge.

Georgescu-Roegen N. (1979), *Demain la décroissance. Entropie, écologie, économie*, présentation et annotation Jacques Grinevald et Ivo Rens, 2^e édition revue et augmentée, Paris, Sang de la Terre.

Gilles P. (2004), *Histoire des crises et des cycles économiques*, Paris, Armand Colin.

Husson M. (2009), « un capitalisme vert est-il possible ? », *Contretemps*, n° 1.

Jackson T. (2010), *Prosperité sans croissance*, De Boeck, Bruxelles.

Le Roy Ladurie E. (1993), *Histoire du climat depuis l'an mil*, Paris, Flammarion.

Mayumi K., Gowdy J. M. (eds.) (1999), *Bioeconomics and Sustainability. Essay in Honor of Georgescu-Roegen*, Edward Elgard, Cheltenham.

Mjøset L., Kasa S. (1994), « Environmental Problems and Techno-economic Paradigms: A Contribution to the History of Environmental Problems », in Delorme R., Dopfer K. (ed.), *The Political Economy of Diversity. Evolutionary Perspectives on Economic Order and Disorder*, Aldershot, Edward Elgar.

- Kondratieff N. D. (1992), *Les grands cycles de la conjoncture*, Economica, Paris.
- Lebeau A. (2008), *L'enfermement planétaire*, Gallimard, Paris.
- Lipietz A. (1999), *Qu'est-ce que l'écologie politique? La Grande transformation du XXI^e siècle*, Paris, La Découverte.
- O'Connor M. (1998), *Natural Causes. Essays in Ecological Marxism*, The Guildford Press, New York/London.
- O'Connor M. (ed.) (1999), *Is Capitalism Sustainable? Political Economy and the Politics of Ecology*, The Guildford Press, New York/London.
- OIT (2008a), *Emplois verts : pour un travail décent dans un monde durable, à faible émissions de carbone*, Genève, OIT.
- OIT (2008b), *Incidence des changements climatiques sur l'emploi et le marché du travail*, Genève, OIT.
- Pacala S., Socolow R. (2004), « Stabilization Wedges: Solving the Climate Problem for the Next 50 Years with Current Technologies », *Science*, Vol. 305, n°13, août, pp. 968-972.
- Petit P. (2005), *Croissance et richesse des nations*, Paris, La Découverte.
- Polanyi K. (1984), *La grande transformation*, Gallimard, Paris.
- Sachs J. D. (2008), *Common Wealth. Economics for a Crowded Planet*, New York, The Penguin Press.
- Stockhammer E. (2008), « Some Stylized Facts on the Financed-Dominated Accumulation Regime », *Competition and Change*, 12 (2), 184-202.
- Van Den Bergh J., Vand Der Straaten J. (dir.) (1997), *Economy and Ecosystems in Change: Analytical and Historical Approaches*, Edward Elgar, Cheltenham.
- World Bank (2007), *Global Economic Prospects: Managing the Next Wave of Globalization*, World Bank Publications, Washington.
- WRI (2009), *A Roadmap for a Secure, Low-Carbon Energy Economy*, WRI, Washington.

Concernant l'économie politique internationale :

- Alter K., Meunier S. (2009), « The Politics of International Regime Complexity, Symposium », *Perspectives on Politics*, 7(1), pp. 13-24.
- Berthaud P., Kébabdjian G. (dirs) (2006), *La question politique en économie internationale*, Paris, La Découverte.
- Bureau D., Daveu M. C., Gastaldo S. (2002), « Gouvernance mondiale et environnement » in *Gouvernance mondiale*, rapport du CAE, La Documentation française, Paris.
- Campbell K. et al. (2007), *The Age of Consequences: The Foreign Policy and National Security Implications of Global Climate Change*, CSIS, Washington.
- Cohen B. (2008), *International Political Economy*, Princeton, Princeton University Press.
- Cox R. W., Sinclair T. J. (1996), *Approaches to World Orders*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Cox R. W. (1987), *Production, Power and World Order. Social Forces in the Making of History*, New York, Columbia University Press.
- Haas P. (1992), « Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, Vol. 46, n° 1, pp. 1-37.
- Gabas J. J., Hugon P. (2001), « Les biens publics mondiaux et la coopération internationale », *L'Economie politique*, n° 12, pp. 19-31.
- Gilpin R. (2001), *Global Political Economy*, Princeton, Princeton University Press.
- Hasenclever A., Mayer P., Rittberger V. (1997) *Theories of International Regimes*, London, Cambridge University Press.
- Jessop B. (2002), *The Future of the Capitalist State*, Polity, Cambridge.
- Krasner S. (ed.) (1983), *International Regime*, Ithaca, Cornell University Press.
- Kutting G. (2007), *Globalization and the Environment: Greening Global Political Economy*, State university of New York Press, New York.
- Scholte J. A. (2005), *Globalization. A Critical Introduction*, 2nd édition, London, Palgrave MacMillan.
- Stevis D., Assetto V. (eds.) (2000), *The International Political Economy of the Environment: Critical Perspectives*, Lynne Rienner Publishers, London.
- Vidal J-F. (2002), « Régimes internationaux », in Boyer R., Saillard Y. (dirs).
- Welzer H. (2009), *Les guerres du climat. Pourquoi on tue au XXI^e siècle ?*, Paris, Gallimard.

Concernant l'économie de l'environnement et du changement climatique

- Barrault R. (1997), *Ecologie générale. Structure et fonctionnement de la biosphère*, Dunod, Paris.
- Barde J. P. (1992), *Economie et Politique de l'environnement*, PUF, Paris.
- Baumol W. J., Oates W. E. (1998), *The Theory of Environmental Policy*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Bef N. et al. (2002), « Linkages Between Climate Change and Sustainable Development », *Climate Policy*, vol. 2, n° 2-3, pp. 129-144.
- Bettati M. (2012), *Le droit international de l'environnement*, Odile Jacob, Paris.
- Boiral O., « Environnement et économie : une relation équivoque », *VertigO*, vol. 5, n° 2, 2004.
- Bonieux F., Desaignes B. (1998), *Economie et politique de l'environnement*, Dalloz, Paris.
- Bontems P., Rotillon G., *Economie de l'environnement*, La Découverte, Paris.
- Chiroleu-Assouline M. (2001), « Le double dividende. Les approches théoriques », *Revue Française d'Economie*, vol. 6, octobre, pp. 119-147.
- Coase R. H. (1960), « The Problem of Social Cost », *Journal of Law and Economics*, vol. 3, pp. 1-44.
- Costanza R. (1991), *Ecological Economics : The Science and Management of Sustainability*, Columbia university Press, New York.
- Ducroux R., Jean-Baptiste P. (2004), *L'effet de serre. Réalités, conséquences et solutions*, Cnrs Edition, Paris.
- Faucheux S., Noël J-F. (1995), *Economie des ressources naturelles et de l'environnement*, Armand Colin, Paris.
- Foster J. B. (2009), *The Ecological Revolution. Making Peace with the Planet*, Monthly Review Press, New York.
- Harding G. (1968), « The Tragedy of Commons », *Science*, n° 62, pp. 1243-1248.
- Jackson T. (2009), *Prosperity Without Growth? The transition to a Sustainable Economy*, Sustainable Development Commission, London.
- Leveque C. (2001), *Ecologie. De l'écosystème à la biosphère*, Dunod, Paris.
- Le Treut H. et al. (dir.) (2004), *Science du changement climatique. Acquis et controverses*, Claire Weil Editions, Paris.
- Maljean-Dubois (dir.) (1998), *L'outil économique du droit international de l'environnement. Recueil d'instruments juridiques*, Pedone, Paris.
- McNeill J. (2000), *Du nouveau sous le soleil. Une histoire de l'environnement mondial au XX^e siècle*, Champ Vallon, Paris.
- Nordhaus W. (2007), *The Challenge of Global Warming : Economic Models and Environmental Policy*, Yale University Press, New Haven.
- Oates W. E. (ed.) (1992), *The Economics of the Environment*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Passet R. (1979), *L'Economie et le vivant*, Payot, Paris.
- Pearce D, Turner R. K. (1990), *Economics of Natural Ressources and the Environment*, Harvester Wheatsheaf, Herst.
- Rotillon G. (2005), *Economie des ressources naturelles*, La Découverte, Paris.
- Stern N. (2009), *A Blueprint for a Safer Planet. How to Manage Climate Change and Create a New Era of Progress and Prosperity*, The Bodley Head, London.
- Srinivasan U. T. (2010), « Economics of Climate Change: Risk and Responsibility by World Region », *Climate Policy*, 10(3), June.
- Touffut J-P. (2010), *Changement de climat, changement d'économie*, Albin Michel, Paris.
- Vallée A. (2011), *Economie de l'environnement*, nouvelle édition, Seuil, Paris.
- Vivien F-D. (2005), *Le développement soutenable*, La Découverte, Paris.
- Helm D. (2012), *The carbon crunch: How we're getting climate change wrong - and how to fix it*, Yale University Press, Yale, 304 p.

Concernant la question énergétique

- Chevalier J-M. (2009), *Les nouveaux défis de l'énergie*, Climat-Economie-Géopolitique, Economica, Paris.
- Chevalier J-M., Derdevet M., P. Geoffron (2012), *L'avenir énergétique : cartes sur table*, Gallimard, Paris.
- Hansen J. P., Percebois J. (2011), *Energie*, De Boeck, Bruxelles.
- Daly H., Umana A. F. (eds.) (1981), *Energy, Economics, and the Environment*, Westview Press, Boulder.
- Fouquet R., Pearson P. (2012), « Past and Prospective Energy Transitions: Insights From History », *Energy Policy*, vol. 50.
- Grubler A. (2012), « Energy Transitions Research: Insights and Cautionary Tales », *Energy Policy*, vol. 50.
- Kérébel C., Keppler J-H. (2009), *La gouvernance mondiale de l'énergie*, Les études de l'IFRI, Paris.

- Marechal K., Lazaric N. (2010), « Overcoming Inertia : Insights From Evolutionary Economics into Improved Energy and Climate Policies », *Climate Policy*, 10(3), January.
- Martin-Amouroux J-M. (2008), *Charbon. Les métamorphoses d'une industrie*, Paris, Ed. Technip.
- Mitchell T. (2011), *Carbon Democracy: Political Power in the Age of Oil*, Verso, New York.
- Odum H. T., Odum E. C. (1981), *Energy Basis for Man and Nature*, Mac Graw Hill, New York.
- Pumphrey C. W. (ed.) (2012), *The energy and security nexus: A strategic dilemma*, Strategic Studies Institute. November, 319 p.
- Solier B., Trotignon R. (2010), *Comprendre les enjeux énergétiques*, Pearson, Paris.

Concernant la gouvernance internationale du climat et les négociations climatiques internationales :

- Bailer S. (2012), « Strategy in the Climate Change Negotiations: do Democracies Negotiate Differently ? », *Climate Policy*, 12(2), September.
- Banque mondiale (2010), *Développement et changement climatique*, Pearson-World Bank, Paris.
- Biermann F., Pattberg Ph., Van Asselt H. et al. (2009), « The Fragmentation of Global Governance Architectures: A Framework for Analysis », *Global Environmental Politics*, Vol. 9, n° 4, November.
- Biermann F., Bauer S. (2005), *A World Environment Organization. Solution or Threat for Effective International Environmental Governance?*, Aldershot, Ashgate.
- Brown L. (2007), *Le plan B. Pour un pacte écologique mondial*, Calmann-Levy, Paris.
- Cadman T. (2013), *Climate change and Global Policy Regimes: Towards Institutional Legitimacy*, Palgrave-McMillan, London.
- Chasek P. et al. (2006), *Global Environmental Politics*, Boulder, Westview Press.
- Chasek P. (2001), *Earth Negotiations. Analyzing Thirty Years of Environmental Diplomacy*, New York, United Nations University Press.
- Cline W. (1992), *The Economics of Global Warming*, Institute for International Relations, Washington.
- Compagnon D. (2009), « Les défis politiques du changement climatique : de l'approche des régimes internationaux à la gouvernance transcalaire globale », in C. Cournil, C. Colard-Fabregoule (dirs.), *Changements climatiques et défis du droit*, Bruxelles, Bruylant.
- Cournil C., Colard-Fabregoule C. (2009), *Changements climatiques et défis du droit*, Bruxelles, Bruylant.
- Cruz R. V. et al. (2007), « Asia » in Parry M. L. et al. (eds.), *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability*, Cambridge, Cambridge University Press.
- De Perthuis C (2007), « La Stern Review : le parti pris de l'action face au risqué climatique », *Revue d'économie politique*, n°4, pp. 523-531.
- De Perthuis C., Delbosch A., Leguet B. (2009), « La place des instruments économiques dans les négociations sur le climat », in *rapport du CAE*, n° 87, La Documentation française, Paris.
- Droege S. (2011), « Do Border Measures Have a role in Climate Policy », *Climate Policy*, 11(5), September.
- Dubois P. J., Lefèvre P. (2003), *Un nouveau climat : enjeux du réchauffement climatique*, Turin, Editions de la Martinière.
- Durand F. (2007), *Le réchauffement climatique en débats*, Paris, Ellipses.
- Eisenack K. (2012), « Adaptation Financing in a Global Agreement: Is the Adaptation Levy Appropriate? », *Climate Policy*, 12(4), July.
- Elzen M., Höhne N. (2010), « Sharing the Reduction effort to limit global warming to 2°C », *Climate Policy*, 10(3), June.
- Gemenne F. (2009), *Géopolitique du changement climatique*, Paris, Armand Colin.
- Gilman N. et al. (2007), *Impacts of Climate Change*, Global Business Network, San Francisco.
- Gonzales-Eguino et al. (2012), « The Future of Old Industrial Regions in a Carbon-Constrained World », *Climate Policy*, 12(2), March.
- Graz J-C. (2008), *La gouvernance de la mondialisation*, Paris, La Découverte.
- Guesnerie R. (2010), *Pour une politique climatique globale*, Cepremap Editions rue d'Ulm.
- Gupta J. (2012), « Negotiating Challenges and Climate Change », *Climate Policy*, 12(5), September.
- Gupta J. (2000), « North-South Aspects of the Climate Change Issue: Towards a Negotiating theory and Strategy for Developing Countries », *International Journal of Sustainable Development*, 3 (2), 115-135.
- Haigh M. (2011), « Climate Policy and Financial Institutions », *Climate Policy*, 11(6), November.
- Helm D., Hepburn C. (eds.) (2009), *The Economics and Politics of Climate Change*, Oxford University Press, Oxford.
- Hepburn C., Stern N. (2008), « A New Global Deal on Climate Change », *Oxford Review of Economic Policy*, Vol. 24, n° 2, pp. 259-279.

- Kandel R. (2002), *Le réchauffement climatique: le grand risque*, Paris, PUF.
- Kandel R. (1998), *L'incertitude des climats*, Paris, Pluriel.
- Keohane R., Victor D. (2010), « The Regime Complex for Climate Change », *The Harvard Project on International Climate Agreements Discussion Paper*, 10-33, January.
- Leary N. et al. (2008), *Climate Change and Vulnerability*, London, Earthscan.
- Le Prestre Ph. (2005), *Protection de l'environnement et relations internationales*, Paris, Armand Colin.
- Le Prestre P. (2008), « La gouvernance internationale de l'environnement : une réforme évasive », *Etudes Internationales*, Vol. 39, n° 2, juin, pp. 255-275.
- Lerin F., Tubiana L. (2006), « Questions autour de l'agenda environnemental international », *La Revue internationale et stratégique*, n° 60, hiver 2005-2006, pp. 115-130.
- Lerin F., Tubiana L. (2004), « Développement durable et gouvernance mondiale. Eléments du contexte international », in Cato-Sperber M. (dir.), *Ethiques d'aujourd'hui*, Paris, PUF, Editions Rue d'Ulm.
- Le Treut H. Jancovici, J-M. (2004), *L'effet de serre*, Paris, Champ Flammarion.
- Levitus S. et al. (2005), « Warming of World Ocean. 1955-2003 », *Geophysical Research Letters*, 32.
- Lomborg B. (ed.) (2010), *Smart Solutions to Climate Change. Comparing Costs and Benefits*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Maljean-Dubois S., M. Wemaëre (2010), *La diplomatie climatique. Les enjeux d'un régime international du climat*, Ed. Pedone, Paris.
- Mckibbin W. J., Morris A., Wilcoxon P. (2012), « Bridging the gap: integrating price mechanisms into international climate negotiations », Brookings, *Climate and energy economics discussion paper*, December.
- Najam A., Huq S., Sokona Y. (2003), « Climate Negotiations beyond Kyoto: Developing Countries Concerns and Interests », *Climate Policy*, 3 (3), 221-231.
- Okereke C., Bulkeley H. (2007), « Conceptualizing Climate Change Governance Beyond the International Regime: A Review of Four Theoretical Approaches », *Tyndall Working Papers*, n° 112.
- Piguet E. (2008a), « Migrations et changements climatiques », *Futuribles*, n° 341, pp. 31-43.
- Piguet E. (2008b), « Changements climatiques et migrations forcée », *Document de recherche*, n° 153, Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés, Genève.
- Pueyo A. et al. (2012), « How to Increase Technology Transfers to Developing Countries: A Synthesis of the Evidence », *Climate Policy*, 12(3), May.
- Richards M. (2001), *A Review of the Effectiveness of Developing Country Participation in the Climate Change Convention Negotiations*, Overseas Development Institute, London.
- Roberts J.T. Parks B. C. (2006), *A Climate of Injustice. Global Inequality, North-South Politics and Climate Policy*, MIT Press, Cambridge.
- Saul J., Seidel Ch. (2011), « Does Leadership Promote Cooperation in Climate Change Mitigation Policy », *Climate Policy*, 11(2), March.
- Schroeder H., Lovell H. (2012), « The role of Non-State Actors and Side Events in the International Climate Negotiations », *Climate Policy*, 12(1), January.
- Schwartz P., Randall D. (2003), *An Abrupt Climate Change Scenario and Its Implications For United States National Security*, Secretary of State, Washington.
- Smith J. et al. (2011), « Development and Climate change Adaptation Funding: Coordination and Integration », *Climate Policy*, 11(2), May.
- Tol R. et al. (1998), « The Scope for Adaptation to Climate Change: What Can We Learn from the Impact Literature? », *Global Environmental Change*, Vol. 8, n°2, July, pp. 109-123.
- Trotignon R. (2012), « Combining Cap-and-Trade with Offsets: Lessons from the EU-ETS », *Climate Policy*, 12(3), May.
- UNDP (2007), *Human Development Report 2007/2008. Fighting Climate change: human Solidarity in a Divided World*, Palgrave Macmillan, Basingstoke.
- Valantin J-M. (2007), *Ecologie et gouvernance mondiale*, Autrement, Paris.
- Weiler F. (2012), « Determinants of Bargaining Success in the Climate Change Negotiations », *Climate Policy*, 12(5), September.
- Young O. (1997) (ed.), *Global Governance: Drawing Insights From the Environmental Experience*, Boston, MIT Press.
- Zhang L. (2011), « Is Industrialization Still a Viable Development Strategy for Developing Countries under Climate Change? », *Climate Policy*, 11(4), July.

Concernant l'économie du protocole de Kyoto et la coopération climatique internationale :

Aldy J., Stavins, R. (2007), *Architectures for Agreement. Addressing Global Climate Change in Post-Kyoto World*, Cambridge, Cambridge University Press.

Auverlot D. et al., (2010), « Copenhague où la nouvelle donne climatique internationale », *Note de veille*, n° 162, Conseil d'analyse stratégique, janvier.

Barrett, S. (2008a), *A Portfolio System of Climate Treaties*, Discussion Paper 2008-13, Harvard Project on International Climate Agreements, Cambridge.

Barrett, S. (2008b), *Rethinking Global Climate Change Governance*, Economic Journal Discussion Paper 2008-31.

Baumert K., Kete N. (2000), « Designing the Clean Development Mechanism : Operational and Institutional Issues », Forum on Climate Change, OECD/IEA, Paris.

Climatico (2010), « Copenhague De-Briefing. An Analysis of COP-15 for Long-Term Cooperation », *Post-Copenhagen Report*, January.

Dahan A., (2009), « Entre Poznan et Copenhague : le régime climatique au milieu du gué », *Nature Sciences Sociétés*, n° 17.

Dahan A., et al. (2010), « Les leçons politiques de Copenhague. Faut-il repenser le régime climatique ? », *Koyré Climate Series*, n° 2, février.

Dahan A. et al. (2011), *L'ère post-Copenhague du régime climatique. Le compromis de Cancun : vertu du pragmatisme ou masque de l'immobilisme ?*, Rapport de recherche, Centre A. Koyré, Koyré Climate Series, n° 3.

De Pethuis C. (2009), *Et pour quelques degrés de plus...*, Paris, Pearson.

Gheri F., Hourcade J.C., Quirion Ph. (2001), « Marché international du carbone et double dividende : antinomie ou synergie », *Revue Française d'économie*, vol. 16, octobre, pp. 149-177.

Guesnerie R. (2003), *Kyoto et l'économie de l'effet de serre*, Paris, La Documentation Française.

Grubb M., Vrolijk C., Brack D. (1999), *The Kyoto Protocol: A Guide and Assessment*, Royal Institute of International Affairs, London.

Haya B. (2007), *Failed Mechanism. How the CDM is subsidizing Hydro Developers and Harming the Kyoto Protocol*, International Rivers, Berkeley.

Murphy D., Drexhage J., Wooders P., (2009), *Les mécanismes internationaux du marché du carbone au sein d'un accord post-2012 sur les changements climatiques*, rapport IISD.

Quenault B., (2006), « Protocole de Kyoto et gouvernance écologique mondiale : enjeux et perspectives des engagements post-2012 », *Mondes en Développement*, n° 136, pp. 29-47.

South Centre (2007), « Integrating Development on Climate Change. A Framework Policy Discussion Paper on Key Elements for the Development of the Post-2012 Global Climate Policy Regime », *Special Policy Discussion Paper*, November, Geneva, South Centre.

Stern N. (2006) (dir.), *The Stern Review: The Economics of Climate Change*, London, Her Majesty Treasury.

Vieillefosse A. (2009), *Le changement climatique*, Paris, La Documentation Française.

Wara M. (2007), « Is the global Carbon Market Working ? », *Nature*, 445, 595-596.

Whalley, J., Walsh, M.S., 2008, *Bringing the Copenhagen Global Climate Change Negotiations to Conclusion*, CESifo Working Paper 2458.

Sur la relation commerce – environnement / libre-échange – volontarisme environnementale :

Antweiler W. et Al. (2003), « Is Free Trade Good for the Environment », *American Economic Review*, Vol. 91, n° 4, pp. 877-908.

Bernasconi-Osterwalder N. et al. (2005), *Environment and Trade: A Guide to WTO Jurisprudence*, London, Earthscan.

Bigdeli S. (2008), « Will the "Friends of Climate" Emerge in the WTO? The Prospects of Applying the "Fisherie Subsidies" Model to Energy Subsidies », *Carbon and Climate Law Review*, n° 1, pp. 78-88.

Brack D. (2000), *International Trade and Climate Change Policies*, Earthscan, London.

Brewer T. (2004), « The WTO and the Kyoto Protocol: Interaction Issues », *Climate Policy*, n° 4, pp. 3-12.

Bourguinat H. (2005), « Le libre-échange: un paradigme en situation d'inconfort ? », *Revue d'économie politique*, Vol. 115, n° 5, pp. 531-543.

Chambers W. (2001), *Inter-linkages : The Kyoto Protocol and the International Trade and Investment Regimes*, United Nations University Press, Tokyo.

Chayton, B., Cameron, J., (1995), *Taxes or Environmental Purposes: the Scope of Border Tax Adjustment under WTO Rules*, WWF, London..

Copeland B. R., Taylor M. S. (2003), *Trade and the Environment*, Princeton, Princeton University Press.

Cosbey A., Tarasofsky R. (2007), *Climate Change, Competitiveness and Trade*, Chatham House Report, juin.

- Damian M., Graz J-C. (2001), *Commerce international et développement soutenable*, Paris, Economica.
- Droege S. (2011), « Using Border Measures to Address Carbon Flows », *Climate Policy*, 11(5), September.
- Edwards S. (1998), « Openness, Productivity and Growth: What Do We Really Know? », *Economic Journal*, Vol. 108, n° 1, pp. 383-398.
- Godard O. (2001), « Environnement et commerce international », *Futuribles*, mars.
- Grossman G. M., Krueger A. (1993), « Environmental Impacts of a North American Free Trade Agreement », in Garber P.M. (ed.), *The US-Mexico Free Trade Agreement*, Cambridge, MIT Press.
- Hall P. A., Soskice D. W. (2001), *Varieties of Capitalism. The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford University Press, Oxford.
- Hoerner, A., Muller, F., (1996), *Carbon Taxes for Climate Protection in a Competitive World*, Center for Global Change, University of Maryland, College Park.
- Kempf R. (2009), *L'OMC face au changement climatique*, Edition Pedone, Paris.
- Laurent E., Le Cacheux J. (2010), « Taxe(s) carbone : et maintenant ? », *Lettre de l'OFCE*, n° 316, février.
- Laurent E., Le Cacheux J. (2009), « Taxe carbone : TCA contre CO2 », *Lettre de l'OFCE*, n° 311, juillet.
- Managi et al. (2008), « Does Trade Liberalization Reduce Pollution Emission », Research Institute of Economy, Trade and Industry (RIETI), *Discussion Paper Series*, 08-E-013.
- Nordstrom H., Vaughan S. (1999), *Commerce et environnement*, dossiers spéciaux de l'OMC, n° 4, Genève, OMC.
- Nourry M. (2007), « La croissance économique est-elle un moyen de lutte contre la pollution ? Les enseignements de la courbe de Kuznets environnementale », *Revue Française d'économie*, Vol. XXI, n° 3, pp. 137-175.
- OMC et PNUE (2009), *Commerce et changement climatique*, Genève, OMC-PNUE.
- SQW, 2006, *Exploring the Relationship between Environmental Regulation and Competitiveness – Literature Review*, Report prepared for the UK Department for Environment, Food and Rural Affairs, London.
- Tamiotti L. (2011), « The Legal Interface Between Carbon Border Measures and Trade Rules », *Climate Policy*, 11(5) September.
- Voigt C. (2009), *Sustainable Development as a Principle of International Law: Resolving Conflicts Between Climate Measures and WTO Law*, Martinus Nijhoff Publishers, Amsterdam.
- World Bank (2007), *International Trade and Climate Change. Economic, Legal and Institutional Perspectives*, Washington, World Bank.

Principaux sites Internet :

- Agence Internationale de l'Energie : <http://www.iea.org>
- Banque mondiale sur le climat : <http://beta.worldbank.org/climatechange>
- Brookings Institution : <http://www.brookings.edu>
- Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique : <http://unfccc.int>
- Economic and Social Research Institute : <http://www.esri.ie>
- GIEC : <http://www.ipcc.ch>
- Harvard Project on International Climate Agreements :
http://belfercenter.ksg.harvard.edu/project/56/harvard_project_on_international_climate_agreements.html
- International Institute for Sustainable Development: <http://www.iisd.org>
- OCDE : <http://www.oecd.org>
- Organisation mondiale du commerce : <http://www.wto.org>
- Pew Center: <http://www.pewclimate.org>
- World Resource Institute : <http://www.wri.org>
- A history of climate change science www.aip.org/history/climate
- Intergovernmental Panel on Climate Change www.ipcc.ch/
- U.N. Framework Convention on Climate Change www.unfccc.int
- Pew Center for Global Climate Change www.pewcenter.org

Resources for the Future www.weathervane.rff.org

Site de R. Stavins : <http://www.robertstavinsblog.org>

Center for Climate Strategies www.climatestrategies.us

California's Climate Change Portal www.climatechange.ca.gov

UC Berkeley Climate Change links energy.berkeley.edu/climate.shtml

Les dix revues à consulter pour vos recherches :

Cahiers de global chance <http://www.global-chance.org/spip.php?article10>

Climate policy <http://www.tandfonline.com/loi/tcpo20>

Energy policy <http://www.sciencedirect.com/science/journal/03014215>

Global environmental change <http://www.sciencedirect.com/science/journal/09593780>

International Environmental Agreements: Politics, Law and Economics <http://link.springer.com/journal/10784>

International Organization <http://journals.cambridge.org/action/displayJournal?jid=INO>

Natures sciences sociétés <http://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes.htm>

Review of international Political Economy <http://www.tandfonline.com/toc/rrip20/current>

Cadrage sur la note de synthèse de fin de session

Vous aurez à rédiger une **note de synthèse** de 12 000 à 15 000 mots en cambria 11, interligne simple et espacement de 6pts entre les paragraphes (approximativement 15 à 20 pages en corps de texte).

Vous devez rédiger un document structuré qui ordonne des faits, des idées et des opinions empruntés aux documents consultés¹. L'objectif est triple :

- i. Développer des capacités de problématisation ;
- ii. Acquérir les techniques de rédaction et d'élaboration d'une note de synthèse à visée argumentative ;
- iii. Développer des connaissances empiriques et théoriques sur les négociations et l'agenda climatique international, la gouvernance climatique internationale et l'économie politique du climat ;

Vous devez à travers votre production montrer que non seulement vous avez assimilé des connaissances mais que vous êtes capables de les utiliser et de les dépasser. Pour cela, il vous faut :

- i. Poser une problématique ;
- ii. Analyser des informations et des documents en faisant usage d'outils appropriés au traitement du sujet ;
- iii. Organiser et argumenter vos idées.

N'oubliez pas, dans le séminaire nous poursuivons un double objectif : capacité d'analyse et aptitude à la synthèse.

Les principales caractéristiques de cette note de synthèse sont :

- **Elle est plus longue que les préparations.** Une place importante doit être laissée à l'argumentation, son élaboration et sa progression. Il convient de se donner un plan plus détaillé que celui d'une dissertation. A ce titre, le plan de la note de synthèse ne respecte pas nécessairement la structure binaire à laquelle vous êtes usuellement confrontés. La note comportera une introduction qui explicite clairement : le sujet et son intérêt ; la problématique ; la ligne directrice et le plan.
- **Elle est plus « pointue. »** Les sources d'information doivent être les plus récentes possibles. Elles devront apparaître clairement et explicitement dans le texte. Les citations devront être présentées comme telles. La reprise, l'analyse de données chiffrées, la composition et le commentaire de tableaux statistiques seront fortement appréciés. Il en va de même des exemples concrets illustrant le raisonnement théorique ou analytique. Il s'agit d'une note de synthèse et non d'un travail original d'études ou de recherche. Toutefois, il est attendu une problématique personnelle et la mise en évidence de causalités.
- **Elle est plus explicative.** Il s'agit d'un travail d'économie politique internationale qui doit faire référence à la théorie mais contenir un certain nombre d'informations qui seront historiques, statistiques, institutionnelles, factuelles, etc. La théorie doit avant tout vous aider à définir une problématique pertinente et à donner du sens aux informations. Une bonne utilisation des méthodes de statistique descriptive, à partir des logiciels standards (Excel) est vivement encouragée. Le recueil d'informations sur Internet ne dispense pas de l'indication des données. **Attention :** Privilégiez précision et sobriété. Méfiez-vous des images et des stéréotypes, des métaphores journalistiques. Chassez les répétitions, les tournures alambiquées. Faites preuve de mesure et de pondération. Ces dernières remarques sont valables pour l'ensemble de vos travaux.

¹ Comme tout travail universitaire, la note de synthèse précisera toutes les sources et références bibliographiques auxquelles vous avez eu recours pour son élaboration. La bibliographie complète figurera à la fin du dossier. Vous adopterez les normes de référencement traitées en séminaire.

<i>DE L'ANALYSE...</i>	<i>.... A LA SYNTHÈSE</i>
<p>1. Avant toute chose, il importe de situer l'origine du texte, l'auteur et la date de publication en vue de replacer le texte dans son contexte. Le titre du texte offre une première information sur le sujet/thème du texte.</p> <p>2. Mise en évidence de la structure du texte. Pour cela il convient de procéder à une première lecture dont le but est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le repérage des mots charnières, c'est-à-dire les propositions, les conjonctions de coordination et de subordination, etc. La prise en compte des mots de liaison est déterminante pour saisir les articulations et nuances d'un texte ainsi que la construction de l'argumentation ; - l'élimination des difficultés de vocabulaire et de construction (l'usage d'un dictionnaire de français est souhaitable) ; - la mise en évidence du plan du texte. <p>L'essentiel, c'est tout ce qui est indispensable pour comprendre la démonstration. Les idées essentielles sont portées par les mots clés.</p> <p>3. Cerner la problématique : Il faut être capable de répondre aux questions suivantes : de quoi s'agit-il (sujet et ligne directrice) ? Quel est le but de l'auteur (raisonnement de l'auteur, logique du texte, progression du texte) ?</p> <p>4. l'identification des idées essentielles permet de déceler la thèse (idée centrale) et les concepts (l'usage d'un dictionnaire d'économie est souhaitable) et les arguments développés pour appuyer la thèse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérer l'ensemble des questions soulevées ; - distinguer nettement une idée d'une autre ; - dégager l'unité du texte en mettant en évidence les connexions entre les idées. - Les arguments sont destinés à prouver, corroborer ou réfuter l'idée directrice ou un de ses aspects. Ils appartiennent à la structure du texte. <p>5. Repérer les exemples, les illustrations qui soutiennent chaque idée. Apprenez à vous poser des questions sur le texte : l'auteur établit-il un constat ? analyse-t-il les causes ? Dégage-t-il les conséquences ? l'auteur propose-t-il des solutions ?</p> <p>6. la mise en ordre des idées consiste à mettre en évidence la thèse du texte et de rattacher chacune des idées essentielles à cette thèse. Un premier travail consiste à repérer les idées. Un second travail consiste à classer ces idées reformulées. Il convient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de formuler (dans vos mots propres) clairement la thèse soutenue dans le texte ; - d'ordonner les arguments en fonction de leur importance ; - de justifier leur agencement. <p>7. Les types les plus fréquents de démonstration appartiennent aux catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyse des causes - analyse des conséquences - analyse des solutions 	<p>1. La synthèse s'articule – comme une dissertation – autour d'un plan. Elle a pour objet la restitution des idées principales d'un texte en mettant l'accent sur la trame argumentaire.</p> <p>2. Eviter le recopiage. Il y a de votre part une obligation de reformulation. Il faut s'interdire de juxtaposer des extraits du texte. Une analyse n'est pas une mosaïque de citations.</p> <p>3. l'introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accroche indique l'origine du texte, le resitue dans son contexte et en indique les auteurs ; - le paragraphe de problématique pose les questions soulevées dans le texte, indique la ligne directrice du texte ; - annonce et justification du plan de la synthèse. <p>4. le développement est organisé en une suite d'arguments restituant, sans déformation ni altération (conservez le sens du texte), les éléments essentiels du texte. Il convient de recourir au style indirect, d'utiliser les verbes énonciatifs et de s'appuyer sur des citations significatives extraites du texte.</p> <p>5. Les idées reformulées doivent vous servir dans la démonstration et la construction de votre synthèse.</p> <p>6. comme toute rédaction, privilégiez le plan le plus commode : le plan binaire (deux parties composées chacune de deux sous-parties)</p> <p>7. la conclusion fait le point sur le texte et soulève d'autres problématiques (une ou deux) liées à celle traitée dans le texte.</p> <p>8. Double vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par rapport au texte : <ul style="list-style-type: none"> -N'ai-je rien oublié d'important ? -N'ai-je rien déformé ou ajouté ? - Par rapport à votre texte : <ul style="list-style-type: none"> -Le fond : est-il cohérent et compréhensible ? -La forme : est-il clair et bien rédigé ? <p>9. L'ultime examen de confiance consiste à vous poser certaines questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mots clés ont-ils été définis ? - La problématique est-elle correctement formulée ? - Les développements ne sont-ils pas hors-sujet ? - Le plan est-il bien agencé ? - Parties et sous-parties sont-elles de longueur sensiblement égale ? - Les arguments employés sont-ils des plus pertinents ?

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.